



CLASSIQUES
GARNIER

"Voici un livre qu'on dit imprimé à Liège": le Code de la nature de Morelly

Author(s): Daniel Droixhe

Source: *Revue d'Histoire littéraire de la France*, Sep. - Oct., 1996, 96e Année, No. 5 (Sep. - Oct., 1996), pp. 943-965

Published by: Presses Universitaires de France

Stable URL: <https://www.jstor.org/stable/40532823>

JSTOR is a not-for-profit service that helps scholars, researchers, and students discover, use, and build upon a wide range of content in a trusted digital archive. We use information technology and tools to increase productivity and facilitate new forms of scholarship. For more information about JSTOR, please contact support@jstor.org.

Your use of the JSTOR archive indicates your acceptance of the Terms & Conditions of Use, available at <https://about.jstor.org/terms>



JSTOR

Presses Universitaires de France and Classiques Garnier are collaborating with JSTOR to digitize, preserve and extend access to *Revue d'Histoire littéraire de la France*

« VOICI UN LIVRE QU'ON DIT IMPRIMÉ À LIÈGE » : LE *CODE DE LA NATURE* DE MORELLY

Depuis un important article de R.N. Coe paru en 1957 dans la *Revue d'Histoire littéraire de la France*, l'attention a été attirée sur les informations anciennes qui orientent vers Liège les recherches concernant l'édition originale du *Code de la nature*¹. L'ouvrage, publié sous une adresse de fantaisie – « Par-Tout, chez le Vrai Sage » – avec la date de 1755, était annoncé dès l'été précédent dans la *Bibliothèque des sciences et des beaux-arts*, où il fit l'objet d'un compte rendu dans la livraison d'octobre-décembre 1754². Celle-ci écrivait : « Voici un livre qu'on dit imprimé à Liège ; nous ignorons si le fait est vrai, mais qu'importe ? Le titre nous permet de l'annoncer où nous voulons : *Code de la nature* », etc. N. Wagner rappelle que l'indication relative à Liège est reprise au début de janvier 1755 par l'inspecteur de la librairie³.

D'autres œuvres de Morelly mettent en évidence le rôle qu'a pu jouer ici l'imprimeur-libraire Jean-François Bassompierre aîné, qui était sans doute, dans les années 1750, le commerçant liégeois le plus dynamique et le plus entreprenant de sa corporation. Morelly publia en 1755, sous l'adresse de celui-ci, des *Lettres de Louis XIV* dûment enregistrées par la *Bibliographie liégeoise* du chevalier X. de Theux (désormais citée D.T.)⁴. Une réédition, sous adresse identique, verra le jour l'année suivante. Dans son supplément inédit à la *Bibliographie liégeoise*, Ph. Vanden Broeck, en se basant sur la typographie, a indiqué que cette seconde édition (Bibliothèque Nationale, LB³⁷.126B) ne doit pas sortir des presses de Bassompierre. Par contre, le volume de 1755 conservé à la Bibliothèque

1. « À la recherche de Morelly : étude biographique et bibliographique », *R.H.L.F.* 57, 3/4, 321-34 et 515-23.

2. Tome II, 241 et 481 sv.

3. Morelly, *le méconnu des Lumières*, Paris, Klinsieck, 1978, 55.

4. Deux. éd., Bruges, 1885 ; réimpr. Nieuwkoop, De Graaf, 1973, col. 507.

Nationale (LB³⁷.126A) paraît liégeois, comme on va le voir. D'autre part, la *Bibliothèque impartiale* d'octobre-décembre 1753, annonçant la *Basiliade*, précisait en note : « C'est par erreur qu'on a attribué l'impression de ce livre à Mr. Bassompierre de Liège »⁵.

« Pris ensemble, ces faits tendent à suggérer », concluait Coe, « que Bassompierre fut bien l'éditeur de Morelly entre 1753 et 1755 ; cette hypothèse semble confirmée par le fait que le format, l'impression et le papier du *Code* et de la *Basiliade* sont à peu près identiques à ceux des *Lettres de Louis XIV*, et que tous montrent le même niveau élevé de qualité technique ». On ajoutera que le style des pages de titre des éditions de Morelly (voir les reprod. ci-dessous), avec leur alternance de lignes imprimées en noir et rouge, s'apparente beaucoup à la pratique du moment chez Bassompierre, notamment illustrée par ses éditions du *Don Quichotte*. Ainsi, l'attribution au libraire de Liège a été reprise par la critique ultérieure, parfois au prix d'un raccourci⁶.

Le nouvel intérêt que suscite depuis quelques années la typographie liégeoise incite à reconsidérer la question des éditions de Morelly. Plusieurs centaines de vignettes obtenues par un bois gravé ont été collectées. Ce repérage a permis d'attribuer aux ateliers principautaires de nombreuses contrefaçons ou d'en confirmer l'origine⁷. La procédure repose sur un principe d'unicité qui a été objet de contestation. Il reste qu'à l'expérience, des récurrences en série induisent souvent des identifications confirmées par d'autres voies et qu'il est possible, dans tel cas précis, de rendre raison de l'occurrence d'un même motif chez différents imprimeurs⁸.

À côté des bois gravés, les compositions ornementales réalisées au moyen d'éléments séparés ou fleurons forment un autre champ d'enquête⁹. Ce type d'ornement apparaît davantage réservé aux ouvrages franchement impies ou présentant un haut degré de pro-

5. T. VIII, troisième partie, 401.

6. Le texte de la *Basiliade* est mentionné comme « stampato anonimo, presumibilmente a Liegi, dall'editore Bassompierre » dans l'éd. italienne du *Code* par C. Roméo (Roma, Éd. Riuniti, 1975, 59).

7. V. par ex. « Une contrefaçon liégeoise exemplaire : les *Œuvres du philosophe bienfaisant* (1764) », *Bull. Soc. royale Le Vieux-Liège* 265, 1994, 99-108.

8. Cf. S. Corsini, « La contrefaçon du livre sous l'Ancien Régime », dans *Les presses grises. La contrefaçon du livre (xvi^e-xix^e siècles)*, éd. Fr. Moureau, Paris, Aux amateurs de livres, 1988, 22-37 ; et « Vers un corpus des ornements typographiques lausannois du xviii^e siècle. Problèmes de définition et de méthode ». *Ornementation typographique et bibliographie historique*, éd. M.-Th. Isaac, Mons/Bruxelles, Univ. de Mons/ van Balberghe, 1989, 139-58 ; D. Droixhe, « C'est le bouquet... Histoire d'un ornement typographique liégeois du xviii^e siècle », *Gutenberg-Jahrbuch* 1994, 211-28.

9. Sur celles-ci, v. notre « Composition n'est pas raison ? Une contrefaçon liégeoise de la *Théorie de l'impôt de Mirabeau* (1761) », *De gulden passer. Jaarbæk van de « Vereeniging der antwerpsche bibliophilen* », 73, 1995, 187-210.

vocation. Les éditions de Morelly se prêtent particulièrement à son étude puisqu'on ne trouve que des compositions typographiques dans les *Lettres de Louis XIV* et dans un autre ouvrage du « philosophe inconnu », *Le Prince, les délices des cœurs, ou traité des qualités d'un grand roi, et système général d'un sage gouvernement*, paru en 1751 sous l'adresse nue d'Amsterdam. Le *Prince* figure dans un catalogue des livres vendus par Bassompierre et par le libraire Walther, de Dresde, en 1758¹⁰. Il s'y présente comme l'œuvre de *Mr. Morelly*, alors que le titre original indique seulement : *par Mr. M****. G. Antonetti a suggéré que « *Le Prince, la Basiliade*, le *Code* et les *Lettres de Louis XIV* pourraient bien n'avoir été que des ouvrages de circonstance, écrits pour exprimer les opinions politiques du prince de Conti, soit clairement (*Le Prince*), soit par allégorie (*la Basiliade*, le *Code*), soit enfin implicitement (les *Lettres de Louis XIV*) »¹¹. L'étude de N. Wagner rend aussi sensible comment « les écrits politiques de Morelly reflètent l'évolution de la carrière politique du prince ». « *Le Prince* ne serait-il pas, par le truchement de Morelly », continue Antonetti, « une sorte de programme-conseil formulé par le prince de Conti-Philoménarque à l'attention de Louis XV-Thélémédone » (interprétation rejetée par Wagner) ?

On se propose d'appliquer à ces divers ouvrages le traitement auquel a été soumise, à l'occasion d'un travail précédent, la production Bassompierre des années 1744-1772¹². L'examen portait sur une soixantaine de titres. Un de ses enseignements concernait l'opportunité d'une approche « statistique » soucieuse d'établir des récurrences sérielles de matériel. Si la répétition d'une vignette isolée ne permet pas de fonder une attribution, le retour de certains groupes d'ornements prend un autre sens, bien que la contrefaçon et la copie procèdent aussi, quelquefois, par série, en reproduisant le décor de l'original. Ce critère associatif semble s'imposer particulièrement dans le cas des combinaisons de caractères, puisque

10. Ce catalogue est joint à une édition clandestine manifestement due à Bassompierre : Montesquieu, *Le Temple de Gnide*, Londres, 1758, Bibliothèque municipale de Lyon, B509690. Il comporte de nombreux ouvrages notamment publiés par le libraire liégeois : Batteux, *Cours de Belles-Lettres*, 1755 ; Denesle, *L'Aristippe moderne*, 1757 ; Debonnaire, *Leçons de la sagesse*, 1758 ; Mad. du Bocage, *La Colombiade*, 1758, etc. Sur un tirage de la *Colombiade* portant l'adresse de « Londres, chez C.G. Seyfert » (British Library, n° t095218), cf. ma « Promenade liégeoise dans l'*Eighteenth Century Short Title Catalogue* », *Bull. de la Soc. roy. Le Vieux-Liège* 250, 1990, 69-75.

11. « Étienne-Gabriel Morelly : l'écrivain et ses protecteurs », *Revue d'histoire littéraire de la France* 84, 1984, 29.

12. D. Droixhe, « Systèmes ornementaux : le cas liégeois », *Études sur le xviii^e siècle* 14, 1987, 39-74 ; « Les caractères de l'amitié. Marché du livre et idéologie à Liège vers 1760 », *Bull. de la Société royale Le Vieux-Liège* 256-57, 1992, 277-85.

leur plasticité les lie davantage encore à un moment de la production globale. On a constaté que la durée d'utilisation d'une même composition ou d'un même type de composition s'étend en moyenne, chez Bassompierre, sur deux ou trois ans. Les petits ensembles qui plaisent vers 1760 prennent vite de l'ampleur et des formes différentes. Indépendamment de ces effets de chronologie jouant sur le temps court, l'inventaire des caractères utilisés définit un style général auquel les éditions du groupe considéré se doivent d'être conformes. En partant de ce principe, on a pu, en confirmant une ancienne indication d'Émile Weller¹³, mettre en évidence l'existence d'une lignée de « fausses » éditions Bassompierre de Caraccioli.

Il reste à expliquer pourquoi n'ont pas été prises en compte les éditions de la *Basiliade* qu'on a pu voir. Deux d'entre elles se disputent généralement l'honneur d'être l'originale. La première (Arsenal 8° B.16566 ; Bibl. Brotherton, Univ. de Leeds) a un portrait-frontispice où le buste est tourné vers la gauche de la page. G. Chinard y avait vu une représentation de Morelly lui-même. Dans l'autre édition, le buste regarde vers la droite (Bibl. Nat. Y² 56031-32 et Y² 3268-69 ; Univ. de Liège). Comme le portrait tourné à gauche est plus « fouillé et réaliste », Coe tendait à considérer qu'il s'agit là de l'*« édition authentique »*. F. Lestringant met le doigt sur un élément apparemment décisif quand il signale qu'elle comporte un *errata* tandis que les corrections se trouvent intégrées au texte dans l'édition, nécessairement postérieure, de la Bibliothèque Nationale¹⁴. Il y aurait aussi à considérer l'éventualité selon laquelle telle correction de l'*errata* soit imputable à l'auteur lui-même¹⁵.

Dans l'impression « authentique » avec portrait vers la gauche, certaines compositions évoquent le style général de Bassompierre

13. E. Weller, *Die falschen und fingierten Druckorte*, Leipzig, 1864 ; réimpr. Hildesheim, Olms, 1970.

14. « L'utopie amoureuse : espace et sexualité dans la *Basiliade* d'Étienne-Gabriel Morelly », *Éros philosophe. Discours libertins de Lumières*, éd. Fr. Moureau et A.-M. Rieu, Paris, Champion, 1984, 85, note 4.

15. Quand la liste des fautes invite à remplacer « discours vagues » (t. II, 210 de l'éd. de l'Arsenal) par « vains discours », est-ce parce que le compositeur a répété ici par erreur le mot *vague* qui apparaît quelques lignes plus haut, ou est-ce l'auteur lui-même qui corrige une répétition malencontreuse ? Si celui-ci avait effectivement écrit « vains discours », un compositeur travaillant machinalement aurait-il transformé l'expression en « discours vagues », avec inversion ? Au moins faudrait-il supposer qu'il y avait à l'origine « discours vains », ce qui n'est guère naturel, remis dans le contexte : Morelly inviterait à négliger ces ouvrages remplis « de discours vains sur de faux attributs prêtés à cette Sagesse incompréhensible », etc. On peut croire que le manuscrit avait « discours vagues », syntaxiquement plus satisfaisant, et que c'est bien l'auteur qui amende ici son texte imprimé. Ajoutons à tout ceci que le compte rendu de la *Bibliothèque impartiale*, qui fait découvrir l'ouvrage à la fin de 1753, mentionne une édition dont le tome I a 216 pages « sans la dédicace et la préface, qui en ont 38 ». Ce chiffre s'élève en effet à 41 dans l'édition de la B.N. (comme le savent encore les libraires avisés). On est enclin à supposer que l'originale concorde avec la description fournie par la première recension.

– mais d'autres s'en écartent de manière frappante¹⁶. Peut-être se distingue-t-elle, par ses caractères généraux, des styles étrangers, que nous connaissons mal. Mais rapportée strictement à ce que fabrique le Liégeois dans les années 1750 et même au delà, elle fait tache et il est bien difficile, considérant les choses d'un point de vue étroit, de se ranger à l'appréciation de Coe sur l'unité typographique de la *Basiliade*, du *Code* et des *Lettres de Louis XIV*. Quant au régime ornemental de l'édition qualifiée par Lestringant de « contrefaçon parisienne », il n'apparaît pas moins éloigné¹⁷. Il est vrai que la *Basiliade* connaît alors une troisième édition, « la plus rare », où manque le portrait-frontispice. On n'a pu la consulter. Dans le doute, la question a donc été laissée en suspens. L'avertissement de la *Bibliothèque impartiale* serait-il vérifique, quand il récuse la provenance liégeoise ?

**

M. Fontius et N. Wagner ont fait observer que la première édition du *Code* a au titre une gravure signée de Jean Conrad Back (sur la tablette ; reproduction ci-dessous). « Cet artiste résidait à Liège en 1751 ; en 1761 à Francfort-sur-le-Main ; mais on ignore son domicile en 1753-54 »¹⁸. Cette particularité constitue bien sûr un élément important en faveur de l'hypothèse de l'origine liégeoise, même si le lieu de résidence de Back ne peut être considéré comme un point décisif. Quelle difficulté y aurait-il eu, pour un libraire des bords de Meuse, à faire exécuter certains cuivres dans une ville allemande où lui-même tenait étab, « en Foire », ainsi que le proclament tant de ses éditions ?

Ceci dit, la bibliographie locale peut apporter des compléments d'information. Back travaille encore pour l'édition liégeoise en 1752 puisqu'il signe (de son nom complet ou de ses initiales) de nombreuses gravures du *Spectacle de la nature* donné par Bassompierre¹⁹. L'impression en huit volumes conservée à la British Library porte, pour les sept premiers d'entre eux, la double adresse de Bassompierre et de son associé bruxellois Vanden Berghe, tandis que le huitième volume a l'adresse de « la veuve Estienne et Fils »,

16. Par ex. les compositions figurant au t. I, 37 ou II, 29.

17. Tout au plus note-t-on une analogie de sujet entre les vignettes figurant au titre des deux éditions en question et un bois signé de Back, qu'utilise Bassompierre à la même époque. Ce bois orne l'*Aristippe moderne* de Denesle et la contrefaçon du *Temple de Grude* mentionnée plus haut.

18. Wagner, *loc. cit.*

19. Ainsi qu'a bien voulu me le confirmer Desmond McTernan, des services de la British Library (French Section). L'éd. du *Spectacle de la nature* porte la cote 976.a.5.



« avec approbation et privilège du Roi »... On se souvient que le piratage de l'œuvre de l'abbé Pluche par « un libraire de Liège » sera précisément donné par Diderot comme exemple de concurrence déloyale, dans sa *Liberté de la presse*²⁰. On ajoutera au dossier un portrait offrant la mention « Gravé et des. par Back à Liege 1752 », en tête d'un *Recueil d'instructions chrétiennes* publié « chez la femme C. Collette » en 1755²¹. Bref, à l'époque du *Code*, Back apparaît comme un des graveurs attitrés du marché principautaire avec ses confrères Joh. Mich. Eben, également de Francfort, Gilles Demeuse et Dieudonné Bassompierre²².

20. Cf. ma notice 252 du *Siècle des Lumières dans la principauté de Liège*. L'édition de 1752 paraît devoir être identifiée avec celle mentionnée dans le catalogue accompagnant le *Temple de Gnide*. Les gravures de Back se retrouvent dans une contrefaçon Bassompierre de 1771 mise au nom des Frères Estienne.

21. B. Bideloz, *Recueil d'instructions très solides et de pratiques chrétiennes*, Liège, chez la femme C. Collette, libraire imprimeur, rue Neuvice, 1755, Bibl. centr. de la ville de Liège, Cap. 194. La gravure est réutilisée dans certains exemplaires des *Pensées pieuses* du même Bideloz, parues chez Barthélémy Collette en 1773. Mais la même édition du même ouvrage se trouve également avec un frontispice signé « J. Thonon » (BCLg, Cap. 193). V. le catalogue de l'exposition *Livres illustrés au pays de Liège, 1700-1930*, Bibl. Centr. de la Ville et de la Province de Liège, 1985.

22. Il avait signé en 1751 des pièces pour un *Traité de la réduction des rentes*, avec la mention « à Liège ». Il donne, comme il a été dit, la gravure figurant aux titres de l'*Aristippe*

Il s'agit maintenant d'examiner le reste de l'ornementation du grand traité de Morelly, en la rapprochant des compositions qui figurent dans les titres mentionnés en annexe 1. On ne s'étendra pas sur la manière dont a été constituée cette liste d'ouvrages parus entre 1740 et 1760. Les contrefaçons qu'on a cru pouvoir y inclure paraissent suffisamment authentifiées par des concordances de bois gravés, de police des caractères, etc.

Les caractères typographiques considérés (voir annexe 2) se répartissent en trois classes. Le premier tableau ci-dessous enregistre d'abord les occurrences de tous les caractères formant les compositions ornementales du *Prince* (colonne 9, signalée par un filet gras) et du *Code* (col. 14), en laissant de côté tel ou tel élément uniquement employé pour former une ligne décorative. Ces fleurons de référence constituent la série A-V. Les compositions des *Lettres de Louis XIV*, édition Bassompierre avérée, occupent la colonne 13. L'inventaire présente par ailleurs la distribution d'un certain nombre de caractères étrangers aux éditions de Morelly, retenus pour donner une idée de l'évolution générale du matériel de Bassompierre. Ces derniers se répartissent en éléments attestés avant la publication du *Prince* (série a-l) et fleurons apparus à la fin des années 1750 (série m-o). La présentation adoptée dans le tableau – un peu artificielle – tend à rendre plus lisible solidarités et changements. Sous l'indice des titres (ligne horizontale supérieure) est mentionnée en abrégé la date de parution (41 = 1741, etc.).

Il ressort d'abord de l'inventaire que tous les caractères utilisés dans les éditions clandestines de Morelly étaient couramment employés par Bassompierre entre la fin des années 1740 et 1760. Le stock de fleurons que le *Prince* met en œuvre apparaît bien constitué dans le *Don Quichotte* de 1750 (colonne 8) : la similitude est frappante. Le matériel du *Code* se présente quant à lui solidement encadré, inscrit dans une continuité d'occurrences qui le rapproche notamment des *Lettres de Louis XIV*, parues la même année (col. 13). S'il n'est pas très étendu, le répertoire s'accroche ici à des noyaux de caractères souvent sollicités (A-B, F-I). À cet égard, les titres à l'ornementation plus pauvre sont peut-être les plus indicatifs (col. 15-19), tandis que les similitudes perdraient en signifi-

moderne et du Temple de Gnide. Il illustre abondamment l'*Histoire du Vieux et du Nouveau Testament* de Lemaistre de Sacy, dans les éditions Bassompierre de 1766 et 1785 (celle de 1738 n'avait pas de gravures). S'il était permis d'avancer ici une observation concernant le style de Back, on ferait remarquer le traitement « pointilliste » des chairs, qui ne se remarque guère qu'à l'agrandissement et donne à l'œil nu l'impression d'une atténuation des contrastes entre noir et blanc. Comparer la gravure du *Code* à celle, non signée, ouvrant le tome II du *Cours de Belles-Lettres* de l'abbé Batteux (1755). Concernant Eben, v. les gravures pour le *Cours de Batteux*, les *Lettres d'Osman* (1756, cuivre daté de 1754), le frontispice de l'éd. de 1757 du *Don Quichotte*, etc.

éd. car	1 41	2 43	3 44	4 44	5 45	6 47	7 49	8 50	9 51	10 51	11 52	12 54	13 55	14 55	15 56	16 56	17 56	18 56	19 57	20 57	21 57	22 58	23 58	24 59	éd. car			
a	+																									a		
b	+																									b		
c		+	+	+																						c		
d	+		+	+	+																					d		
e	+			+	+																					e		
f						+	+						+		+		+									f		
g						+	+						+		+											g		
h							+						+													h		
i							+						+		+					+	+	+				i		
j							+		+		+	+		+					+	+	+	+				j		
k							+												+	+	+	+	+			k		
l							+						+							+	+	+					l	
A				+	+	+								+	+						+	+	+				A	
B				+	+	+		+	+					+	+						+	+	+				B	
C				+		+	+						+	+					+	+	+	+	+	+			C	
D				+	+	+	+															+	+				D	
E				+		+	+						+		+							+	+				E	
F				+		+	+	+	+				+	+	+	+					+	+	+			F		
G				+	+	+	+	+	+	+			+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+		G		
H				+	+	+	+		+	+	+		+	+	+					+	+	+	+			H		
I				+	+	+				+	+	+							+	+	+	+				I		
J				+	+	+														+	+	+					J	
K				+	+	+				+			+														K	
L				+	+	+				+			+														L	
M				+	+	+				+									+		+	+					M	
N				+	+	+				+	+									+	+	+	+	+			N	
O				+	+	+				+	+										+		+				O	
P				+	+					+											+	+	+				P	
Q						+	+			+											+						Q	
R						+	+			+	+									+	+	+	+				R	
S						+	+																					S
T																												T
U																												U
V																												V
m																												m
n									+																			n
o									+																			o
éd.	1 41	2 43	3 44	4 44	5 45	6 47	7 49	8 50	9 51	10 51	11 52	12 54	13 55	14 55	15 56	16 56	17 56	18 56	19 57	20 57	21 57	22 58	23 58	24 59	éd.			

fication par rapport à des ouvrages qui utilisent toute la gamme de la casse (par ex. col. 21). On note corrélativement que certains fleurons employés de 1740 à 1750 (a-g) sortent de l'usage au cours de la décennie suivante, tandis que d'autres (L-V), joints à l'émergence de nouveaux éléments, caractérisent la production d'après 1755 et laissent deviner un relatif changement de « style ».

Le tableau ci-dessus ne vise que des fréquences générales d'emploi. Ceux qui suivent rendent compte des fréquences d'association d'une partie des caractères groupés dans les compositions du *Code*. Il serait assez naturel que l'ouvrier d'autrefois prenne l'habitude de choisir dans sa casse et de réunir dans la forme certains fleurons plutôt que d'autres, surtout si l'on tient compte de la relative automatité de son travail, à en juger par la manière dont le décrivent J. Rychner ou Ph. Minard²³. On examine ici vingt-cinq compositions prises dans les éditions de Morelly et dans quelques éditions-clefs.

a) Jusqu'en 1755

date	50						51			52	55					
	8 I t	8 II t	8 III t	8 V t	8 V t	8 VI t	9 I t	9 II t	10 44		13 I t	13 I 32	13 I 79	13 II t	13 II 133	14 121
F									+	+	+	+	+	+	+	+
G	+	+		+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
H	+	+	+	+	+	+	+	+		+	+	+	+	+	+	+
I	+	+	+	+								+	+	+	+	+
T								+					+	+	+	+
U									+	+	+	+	+	+	+	+
B		+						+			+					
D				+												
E		+	+					+						+		
J	+	+	+			+	+	+					+	+		
K	+															
M		+						+								
N	+				+	+	+						+	+		
O				+	+											
P		+		+	+	+		+						+		
R																
S				+												
V								+			+			+		
autres	+	+	+	+	+	+			+		+			+		

23. J. Rychner, « Le travail de l'atelier », dans H.-J. Martin, et R. Chartier, *Histoire de l'édition française*, t. II : *Le livre triomphant, 1660-1830*, Paris, Promodis, 1984, 42-61 ; Ph. Minard, *Typographes des Lumières, suivi des Anecdotes typographiques de Nicolas Contat (1762)*, avant-propos de D. Roche, Seyssel, Champ Vallon, 1989.

b) Après 1755

date	55	57									
édition	14	20 I t	20 II t	20 III t	21 I t	21 I 156	21 II t	21 III t	21 IV t	21 V t	
volume	121										
page											
F	+			+		+			+		
G	+		+					+		+	
H	+	+		+			+				
I	+		+						+		
T	+				+						
U	+			+				+			
B					+	+		+	+		
D											
E											
J		+		+			+	+			
K					+						
M											
N		+	+				+	+		+	
O											
P		+	+				+			+	
R			+						+		
S											
V						+			+		
autres		+	+	+	+	+	+	+	+	+	

On a mis en évidence les caractères formant le seule composition en vignette du *Code* (F-G-H-I-T-U, col. 14). G-H constituent l'épine dorsale de la grande majorité des compositions réalisées de 1750 au *Code*, celui-ci rassemblant en quelque sorte les caractères latéraux, auxquels il intègre un élément apparu après 1751 (U). Le corps ornemental paraît se désagréger après le *Code*, dans le second tableau. On jugera sur pièces, à l'annexe 3, de la relative unité de style que peuvent présenter certains assemblages, éventuellement réduits à une ornementation minimale²⁴.

Faut-il, après cela, faire état du régime des signatures, réclames, caractères, etc. ? On pourrait montrer que la très grande majorité des éditions considérées est signée – comme les Morelly – au demi-cahier, avec majuscule et chiffre arabe. L'adoption de chiffres romains caractérise presque toujours (dans 4 cas sur 5) des in-12,

24. Le même mouvement général semble affecter les compositions en bandeau, à en juger par celles figurant dans la contrefaçon de *l'Ami des hommes*, même si l'ornement du t. IV, vol. I, 20 reconstitue le noyau antérieur.

comme s'il y avait une spécialisation des compositeurs selon les formats, d'où variation des pratiques²⁵. Les filigranes, dont l'examen est souvent décevant, dans des éditions liégeoises au papier très rustique, s'avèrent ici plus instructifs. L'exemplaire du *Code* qu'on a vu n'a pas de filigrane, mais le *Prince*, dans le volume de la Bibliothèque Nationale, a notamment un papier avec deux C accolés que l'on retrouve très clairement dans les traités de Harroy et de Counet, datant de 1745 et 1748, et sans doute dans les *Lettres d'Osman*, dix ans plus tard²⁶.

Si l'étude interne du *Code* permet de conclure à sa très probable origine liégeoise, d'autres éléments, de nature externe, seraient à prendre en compte. En l'absence d'archives d'imprimeurs liégeois (jusqu'à nouvel ordre), quelle valeur accorder à leurs catalogues ou aux inventaires de bibliothèques privées ? La description du fonds Thibaud-Bassompierre, retrouvé voici quelques années, ne nous apprend rien concernant Morelly²⁷. Mais on notera que l'œuvre de celui-ci est relativement présente dans les bibliothèques locales, où les textes philosophiques, surtout quand ils s'avèrent aussi audacieux, ne sont pas légion²⁸. Restent des coïncidences, des voisinages bibliographiques qui attirent l'attention et qui seraient aussi à considérer de plus près. On sait que le *Code* était annoncé dans la livraison de juillet-septembre 1754 de la *Bibliothèque des sciences et des beaux-arts*, où il figure parmi les nouveautés que procure

25. Les in-12 montrent une certaine préférence pour la distribution 8/4 (n° 7, 13, 16, 17, 20, 23), contre quelques exemples de 6/6 (8, 18, 21).

26. Dans Harroy, le papier des plans comporte en filigrane les initiales H.D., que l'on retrouve souvent dans les éditions liégeoises les plus diverses, et spécialement chez Bassompierre, où elles apparaissent quelquefois associées aux initiales L.V. : cf. Fleury, *Catéchisme historique*, S. Bourguignon, s.d. (approb. 1763), BULg 8993A ; Mouhy, *L'ami de la vertu*, D. de Boubers, 1764, BULg xviii.47.34 ; Expilly, *Le géographe manuel*, Desœur, 1766, BULg xxiii.186.5 ; Leprince de Beaumont, *Lettres d'Émerance à Lucie*, Bass., 1766, BULg 23001A ; Alletz, *Petite encyclopédie*, Desœur, 1766, BULg xiv.3.4 ; Charpentier, *Nouveaux contes moraux*, Bass., 1767, B.N. Y.2.22400-22402 ; Leprince de Beaumont, *Magasin des jeunes dames*, Bass., 1767, BULg 21612A ; Leprince de Beaumont, *Magasin des adolescentes*, Bass., 1767, BULg 21612A ; Alletz, *L'agronome ou dictionnaire portatif du cultivateur*, Lg, Bass., 1769, BCLg C2521 (HD + LV) ; Alletz, *Les principes fondamentaux de la religion, ou le catéchisme de l'âge mûr*, Lg, Bass.fils, 1770, coll. P. Rambeaux (HD + LV) ; Formey, *Abrégué de toutes les sciences*, L. Demany, 1773, BCLg Cap. 2733.

27. D. Droixhe, « La vente du fonds de librairie Thibaut-Bassompierre (*lire : Thibaud*) en 1845 », *La vie wallonne* 57, 1983, 118-21.

28. La *Basiliade* et le *Code* figurent dans deux catalogues liégeois de 1766 qui renvoient peut-être à la même bibliothèque : ventes Defooz des 10 janv. et 27 févr. 1766. Le premier, qui contient la *Basiliade*, se présente comme l'inventaire de la collection ayant appartenu à l'avocat Potenzia. Les *Lettres de Louis XIV* sont mentionnées dans un autre catalogue Defooz, du 20 déc. 1768. Cf. D. Droixhe, « Avocats, chanoines et lectures éclairées à Liège au XVIII^e siècle », *Les bibliothèques au XVIII^e siècle*, éd. L. Trénard, Bordeaux : Soc. des Bibliophiles de Guyenne, 1989, 239-64.

l'éditeur du journal, le libraire Pierre Gosse junior, de La Haye. Le catalogue mentionne par ailleurs les *Lettres d'Osman*, que Bassompierre imprime clandestinement en 1755²⁹. On serait tenté de croire que la *Bibliothèque des sciences et des beaux-arts* accueillait là les dernières réalisations du contrefacteur de la rue Neuvice.

**

Au moment où Bassompierre donne le *Code de la nature*, la principauté liégeoise est à la veille de devenir le foyer du *Journal encyclopédique*. On a dit que celui-ci allait l'ébranler comme un coup de tonnerre dans le ciel serein d'une piété immémoriale. Avant 1750, les signes de fermentation critique restent en effet marginaux, occasionnels ou difficiles à saisir. Du fond de l'Ardenne, quelques paysans refusant de payer la dîme aux jésuites lèguent un moment de révolte qui ne sera pas perdu, mais dont la portée demeure imprécise (affaire de Muno). À partir de 1744, des ordonnances dénoncent la diffusion de mauvais livres comme l'*Homme-machine* ou les *Trois Imposteurs*. C'est que la guerre de Succession d'Autriche inonde le pays de troupes françaises qui devaient compter dans leurs rangs quelques « militaires philosophes », à l'image du lieutenant de La Serre. Celui-ci fut pendu à Maestricht en 1748, après s'être avoué l'auteur d'écrits scandaleux. Ainsi naquit la tradition qui lui attribue l'*Examen de la religion*. Maestricht n'était qu'à moitié principautaire, puisque les Provinces Unies y exerçaient leur co-souveraineté. L'État liégeois pouvait se donner l'impression rassurante que l'irréligion, méritée par une cité où la Réforme avait pignon sur rue, s'arrêtait à sa porte.

De cela, nous ne sommes plus si sûrs. L'apathie intellectuelle d'avant Pierre Rousseau ne serait-elle pas trompeuse ? La confrontation brutale avec la France du maréchal de Saxe était de nature à produire les effets que l'on attribue habituellement à l'affaire du *Journal encyclopédique*. Ce ne doit pas être pour rien qu'une des premières éditions voltairiennes du cru concerne la *Bataille de Fontenoy*. Un imprimeur averti, sans être nécessairement philosophe, devait apprécier les ressources du commerce qu'installa dans les années 1740 en bordure de Hesbaye la « boucherie héroïque ». Le catalogue des ouvrages vendus par Walther et Bassompierre montre par exemple que celui-ci touche à la franc-maçonnerie. Mais

29. À côté de telle autre édition également présente dans le catalogue Bassompierre-Walther de 1758 (*L'Infortuné Provençal*).

on dirait que l'artisan ne commence à donner sa pleine mesure, ne se trouve vraiment lui-même qu'à partir de 1750.

De cela aussi, les éditions examinées ci-dessus portent témoignage, par l'entreprise plus importante que constitue l'édition du *Don Quichotte* et par le nouveau matériel typographique que déploie cette dernière, en contraste avec le répertoire ornemental étriqué des années 1740. Le champ d'action s'ouvre manifestement, avec l'apparition de titres dont certains promettent sans doute beaucoup plus qu'ils ne tiennent, quand le catalogue en question annonce l'*Académie des grâces*, les *Amans philosophes*, *Amilec ou la graine d'hommes* (de Tiphaigne de La Roche), l'*Art d'aimer*, les *Vrais plaisirs, ou les amours de Vénus et d'Adonis*. L'inventaire de la librairie Thibaud, qui conservait le vieux fonds de Bassompierre et qui fut liquidée en 1845, n'est pas en reste de ce point de vue. On peut supposer qu'une partie au moins des ouvrages mentionnés atteignit Liège vers l'époque de leur parution, dans un catalogue où figurent le *Congrès de Cythère* (1749), l'*Art de connaître les femmes* (id.), les *Oeuvres* de Voltaire (« Dresde, 1752, 10 vol. in-12 » ou « Dresde, 1757, 8 vol. in-8 »), la *Philosophie du bon sens* du marquis d'Argens (« La Haye, 1755 »), l'*Essai sur les mœurs de Toussaint* (1756)³⁰.

On comprend que la mise en circulation des livres modernistes ou franchement prohibés, avec une part probable d'éditions locales, prenne bientôt une ampleur insoupçonnée. Le même inventaire décline, en dépit des fulminations épiscopales, l'*Homme-machine* (1758), les *Jésuites criminels de lèze-majesté* (Amsterdam, 1760), la *Religieuse malgré elle* (Amsterdam, 1761), l'*Art d'assassiner les rois, enseignés par les jésuites* (Londres, 1763), etc.³¹. L'édition originale du *Précis de l'Ecclésiaste* de Voltaire, publiée en 1759 par le libraire liégeois, sous l'adresse neutre de Paris puis sous sa marque, couronnait ouvertement le travail d'une décennie, comme les contrefaçons du *Précis* empruntant son nom consacraient sa réputation³².

La *Bibliographie liégeoise* du chevalier de Theux lui attribue la rédaction d'un *Éloge de Georges Louis de Berghes*, prince-évêque mort en léguant ses biens à ses « chers frères, les pauvres de la

30. Cat. des ouvr. reliés, n° 65, 66, 333, 388, 533, 577. V. aussi : Boulainvilliers, *État de la France*, Londres, 1752 (n° 722), *Le roman politique*, Amsterdam, 1756 (726), Formey, *Mélanges philosophiques*, Leyde, 1754 (763), etc.

31. Cat. des ouvr. reliés, n° 424, 635, 880, 971 ; cat. des ouvr. en feuilles, n° 59 et 340.

32. V. le cat. Voltaire de la B.N., 2313 sv.

cité de Liège »³³. L'opuscule sortit des presses de Bassompierre en 1744. Le document, à coup sûr, est des plus intéressants par ses déclamations toutes chrétiennes sur la misère ambiante et ses attaques vigoureuses contre les « hommes possédés du démon de l'avarice » (« le seul vice que je connaisse dans l'univers », dira Morelly, concluant que « là où il n'existerait aucune propriété, il ne peut exister aucune de ses pernicieuses conséquences »). L'ouvrage est signé « J. F. B. », mais l'auteur, pour faire excuser ce « premier enfant, ou plutôt avorton de (sa) plume », se déclare âgé seulement de vingt-trois ans, alors que Jean-François Bassompierre en avait près de trente-cinq, si l'on en croit son acte de baptême³⁴. D'autres recherches permettront peut-être d'identifier le responsable d'un écrit qui évoque en tout cas le climat de contestation régnant à Liège une dizaine d'années avant la publication du *Code*. Les autorités locales avaient provoqué la colère populaire en décrétant que seuls les intérêts de l'héritage, qui s'élevait au chiffre mirifique d'un million trois cents mille florins, seraient distribués annuellement, pour ne pas léser les futures générations de nécessiteux... Les registres du secrétariat de la cathédrale font état de placards séditions, d'attroupements, d'invectives enflammées par le raidissement autoritaire du nouveau prince-évêque, Jean-Théodore de Bavière. La subversion philosophique venait à son heure, sous le règne d'un souverain incarnant moins la morale de l'Évangile qu'un type de « sultan de l'Église » (pour reprendre l'expression d'un visiteur français à propos de certains chanoines liégeois et de leur mœurs dissolues).

L'histoire de l'héritage confisqué trouva du reste un rebondissement tardif, et passablement inattendu, lors de la Révolution liégeoise. En octobre 1789, des émeutes éclatèrent, qui visaient les autorités ayant pris le pouvoir, et l'on réclama à nouveau l'*aliénation* autrefois refusée : la population entend « ainsi manger en ce moment un bien que doivent aussi partager les pauvres des races futures, selon l'intention du fondateur ». Si l'observateur local d'une certaine continuité entre philosophisme et Révolution trouve son compte dans cette sorte d'élémentaire apostille au *Code de la nature*³⁵, il

33. Cf. N. Haesenne-Peremans, « La Révolution liégeoise : une crise d'autorité. Le partage du legs de Georges-Louis de Berghe », *Bull. de la Soc. roy. Le Vieux-Liège* 9, n° 201, 1978, 249-58.

34. Paroisse Saint-Jean-Baptiste, 6 oct. 1709.

35. Sur la question d'une telle continuité, quelquefois réputée « surfaite » ou « télologique », spécialement à Liège, v. R. Chartier et D. Roche, « Les livres ont-ils fait la Révolution ? », *Livre et Révolution*, éd. Fr. Barbier et al., Paris, Aux amateurs de livres, 1988, 9-20. Pour Liège, v. notre *Le Marché de la lecture dans la Gazette de Liège à l'époque de Voltaire. Philosophie et culture commune*, Liège, Vaillant-Carmanne, 1995.

demeure pour l'instant incapable d'expliquer comment Bassompierre en vint à faire office d'éditeur attitré de Morelly. Les relations du libraire avec les grands centres d'éditions étrangers, voisins ou plus éloignés, ouvrent sur un réseau et un monde complexes. On sait que la *Physique de la beauté* porte en 1748 la marque de Fricx à Bruxelles, où Bassompierre trouve son gendre et collaborateur Vanden Berghen. Les *Lettres de Louis XIV* ont notamment, à côté de l'adresse liégeoise, celle de « Francfort, en foire ».

Faut-il enquêter aussi dans les milieux de cour ? Parmi les habitués fréquentant le palais de l'évêque, le résident français Durand d'Aubigny attire l'attention. Celui-ci était arrivé à Liège en 1752³⁶. Il avait précédemment occupé les fonctions de « secrétaire chargé d'affaires » à Dresde auprès de l'Électeur de Saxe, devenu roi de Pologne sous le nom d'Auguste III (1733-36). La légation française était alors dirigée par ce marquis des Issarts auquel Voltaire adresse en 1747 une lettre le félicitant d'avoir « retrouvé à Dresde ce (qu'il a) quitté à Versailles, un roi aimé de ses sujets »³⁷.

Vous pourrez dire quelque jour
Qui des deux rois tient mieux sa cour,
Quel est le plus doux, le plus juste,
Et qui fait naître plus d'amour,
Ou de Louis quinze ou d'Auguste.

Le marquis des Issarts aurait été nommé ambassadeur sur recommandation du prince de Conti, ce qui permet à G. Antonetti de penser qu'il « faisait partie de son entourage et qu'il en avait la confiance ». Morelly a pu être recruté comme agent du prince et employé auprès du marquis « dans les manœuvres diplomatiques occultes qui ont eu lieu en vue de l'ouverture possible de la succession de Pologne », ce qui expliquerait le fait qu'il semble souvent absent de Paris. On sait qu'il évoque dans le *Prince* « sa situation présente » et « la distance des lieux ». Il y aurait ainsi à rapprocher la carrière de l'auteur du *Code* de celle du libraire Delespine, qui imprime précisément en 1743-45 les premiers *Essais* de Morelly. Delespine entre en 1749 au service de Marie-Josèphe de Saxe, fille du roi de Pologne, toute jeune épouse du dauphin et future mère de Louis XVI, lors de son installation à Paris : on peut y voir la rétribution de démarches accomplies en faveur du prince de Conti.

36. S. Carnot, *Un Diplomate bourguignon au XVIII^e siècle. Durand d'Aubigny (1707-1776)*, Soc. d'archéol. de Beaune, 1919, 55 sv. ; F. Magnette, « Un diplomate français d'ancien régime à Liège », *La Vie wallonne* 7, 1926-27, 57-74.

37. Lettre déjà reproduite dans la *Collection complète des œuvres de M. de Voltaire*, Genève (Liège : Plomteux), t. XVIII (*Poésies mêlées*, t. I), 1774, 313-14.

Durand d'Aubigny tenta également, nous dit-on, d'obtenir « une place dans la maison de Madame la future Dauphine ». Comment Morelly aurait-il ignoré le nom d'un ambitieux appartenant au même personnel diplomatique que lui ? Un chargé d'ambassade à Liège pouvait-il d'ailleurs ne pas s'intéresser à la littérature politique qui s'y imprimait, a fortiori quand elle sortait pour ainsi dire, comme le *Prince* ou le *Code*, des ateliers de son protecteur ? Le résident accomplissait à l'occasion dans la principauté des missions de police littéraire, faisant « arrêter les libellistes ennemis de Madame de Pompadour », tâchant de gagner à la cause du roi tel folliculaire³⁸. Durand d'Aubigny n'offrait-il pas en outre à Bassompierre la chance d'une utile protection ?

Ce qui précède nous conduit régulièrement du côté de Dresde, où les pas du libraire Walther, associé du commerçant liégeois, devaient bien croiser de temps en temps ceux des affidés du prince de Conti. Bassompierre n'était pas moins présent à la grande foire de Leipzig, dont les attachés français connaissaient également les fastes, quand la cour de Saxe, le printemps venu, s'y transportait à grands frais. La clef des rapports entre Liège et Morelly est peut-être là.

DANIEL DROIXHE.

ANNEXE 1. LISTE DES OUVRAGES INVENTORIÉS

Ces ouvrages se répartissent en trois catégories. La première est constituée des éditions Bassompierre avérées, dûment enregistrées par la *Bibliographie liégeoise* du chevalier de Theux (citée DT), à laquelle renvoie le premier chiffre entre parenthèses. Elles voisinent avec des impressions inconnues à de Theux, mais dont l'adresse liégeoise ne pose pas de problème d'authenticité (n° 1, 7, 18). Quand ils ne sont pas mentionnés, le lieu d'édition et l'éditeur sont donc : Liège, Bassompierre. On y a joint quelques impressions clandestines dont on justifie l'attribution aux presses de celui-ci, soit qu'elle figure déjà chez de Theux, soit qu'elle résulte de recherches récentes.

BCLg	Bibl. centrale de la ville de Liège
BN	Bibl. Nat., Paris
BR	Bibliothèque royale, Bruxelles
Cap.	Fonds Capitaine, Bibl. centr. de la ville de Liège
DD	ma coll.

38. On cite les mesures prises contre Tancrede de Hauteville, Chamant de Langlade et un certain Vidal (60-63).

- FTB Fonds Thibaud-Bassompierre (I = ouvrages reliés ; II = ouvrages en feuillets)
- ULg Bibl. de l'Univ. de Liège
1. Greco, *Le jeu des échecs*, 1741 (Cap. 5290)
 2. *Cantiques spirituels des Pères de la compagnie de Jésus*, 1743 (DT 534 ; Cap. 5907).
 3. *Éloge de Georges-Louis de Berghes, évêque et prince de Liège*, 1744 (DT 538 ; ULg 19863A).
 4. Simon de la Vierge, *Actions chrétiennes*, 1744-45 ; *Avent*, 2 vol. ; *Carême*, 6 vol. ; *Octave du Saint Sacrement*, 1 vol. ; *Panégiriques*, 6 vol. (DT 536 ; ULg Th. 9957).
 5. Harroy, *Traité de géométrie pratique*, 1745 (DT 541 ; ULg 11398A ; BCLg C8225).
 6. Counet, *Traité général des changes*, 1747 (DT 547 ; Cap. 3812).
 7. Soubeyran de Scopon, *Les Conseils de l'amitié*, 1749 (ULg 23098A).
 8. Cervantes *Histoire de l'admirable Don Quichotte*, 1750 (DT 555 ; ULg XVIII.172.3^d).
 9. (Morelly), *Le Prince les délices des cœurs ou traité des qualités d'un grand roi, et système général d'un sage gouvernement, par Mr. M******, à Amsterdam, aux dépens de la Compagnie, 1751 (BN *E.3148-49).
 10. Simonon, *Traité de la réduction des rentes*, 1751 (DT 558 ; Cap. 3892).
 11. Vereept (Verepaeus), *Etymologia*, 1752 (DT 561 ; ULg XVI.42.9).
 12. De Marne, *Histoire du comté de Namur*, 1754 (DT 564 ; Cap. 8833).
 13. Morelly, *Lettres de Louis XIV. Aux princes de l'Europe, à ses généraux, ses ministres, etc., recueillies par Mr. Rose, secrétaire du cabinet ; avec des remarques historiques, par Mr. Morelly*, à Paris, et à Francfort, en Foire, chez Bassompierre, libraire à Liège, 1755 (DT 567 ; BN 8° Lb³⁷.126A).
 14. (Morelly), *Code de la nature, ou le véritable esprit de ses loix, de tout tems négligé ou méconnu*, Par-tout, chez le Vrai Sage, 1755 (BN R25746).
 15. Arcq, *Lettres d'Osman, nouvelle édition, augmentée d'un sommaire à chaque lettre, et d'une table*, à Constantinople, 1756 (ULg Chauvin 572A)³⁹.

39. Sur la provenance liégeoise : « Systèmes ornementaux : le cas liégeois », 59-60 ; les éd. de 1756 et 1775 n'en forment qu'une.

16. Coyer, *La Noblesse commerçante*, à Londres, et se trouve à Paris, chez Duchesne, 1756 (ULg 26504A)⁴⁰.
17. Arcq, *La Noblesse militaire*, à Paris, de l'Imprimerie de la Noblesse commerçante, 1756 (ULg 26504A ; ULg XIII.52.10)⁴¹.
18. *Amusemens de la campagne, de la cour et de la ville, ou récréations historiques et galantes*, 1756 (BN 16° Y².19644 /1-2)⁴².
19. Denesle, *L'Aristippe moderne*, 1757 (DT 576 ; ULg 23069A).
20. M^{me} de Villeneuve, *La Jardinière de Vincennes*, 1757 (DT 576 ; ULg 23414A).
21. Cervantes, *Histoire de Don Quichotte*, 1757 (DT 576 ; ULg XVIII.172.3^a).
22. Mirabeau, *L'Ami des hommes*, Avignon, 1758-59, 4 parties en 5 vol. (FTB I, 758 : « Avignon, 1758, 5 vol. in-12 » ; BR VH 4940)⁴³.
23. Montesquieu, *Le Temple de Gnide*, à Londres, 1758 (Bibl. mun. de Lyon B509690).
24. Caraccioli, *Le Livre à la mode, nouvelle édition, marquetée, polie et vernissée*, en Europe, chez les Libraires, 1000700509 (DT 582 ; FTB I, 623 ; ULg Rés. 698A)⁴⁴.

40. Contrefaçon identifiée par Vanden Brœck. La vignette du titre apparaît dans les éd. Bassompierre suivantes : de Marne, *Hist. du comté de Namur*, 1754, viii ; Caraccioli, *L'Univers énigmatique*, 1760, t. ; Griffet, *Sermons*, 1766, II, 284 ; Griffet, *Sermons*, 1773, II, 266 ; Henry, *Instructions familiaires*, 1786, II, 99.

41. Ouvrage relié, dans l'exemplaire de l'Univ. de Liège utilisé, avec le titre précédent.

42. L'ouvrage comporte de nombreux ornements qui en assurent l'origine. La gravure au titre du t. I figure dans les *Conseils de l'amitié* de 1749 ; les bois du t. I, 112 et II, 1 sont répertoriés (cf. Simon de la Vierge, *Panégir.*, t. IV, 36 et « Syst. orn. », C.a, n° 11).

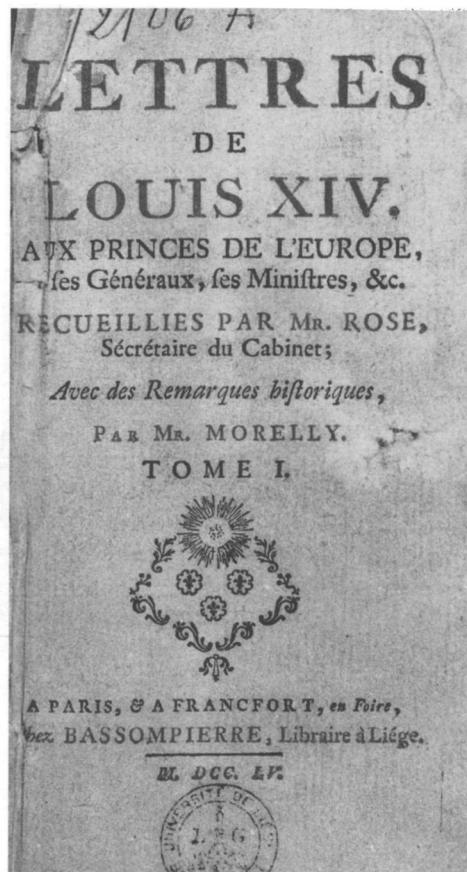
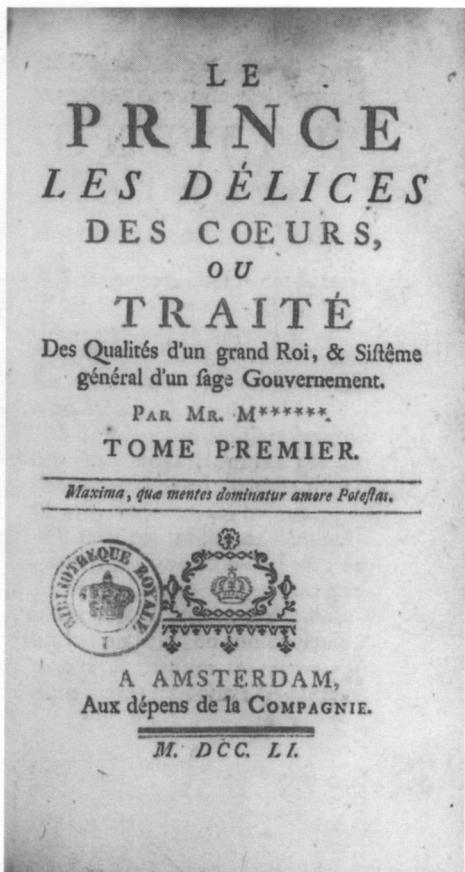
43. L'exemplaire de la Bibl. roy. est composite. Les quatre premières parties, en cinq vol., sortent manifestement de l'atelier de Bassompierre. Les deux dernières montrent un style tout différent, proche des éditions d'Avignon. L'imprimeur, au début de la quatrième partie, justifie la publication du *Précis de l'organisation ou mémoire sur le États provinciaux comme suite de L'Ami des hommes*. Il rangera également sous ce titre générique, en 1761, une septième partie comprenant la *Théorie de l'impôt* (ma coll.).

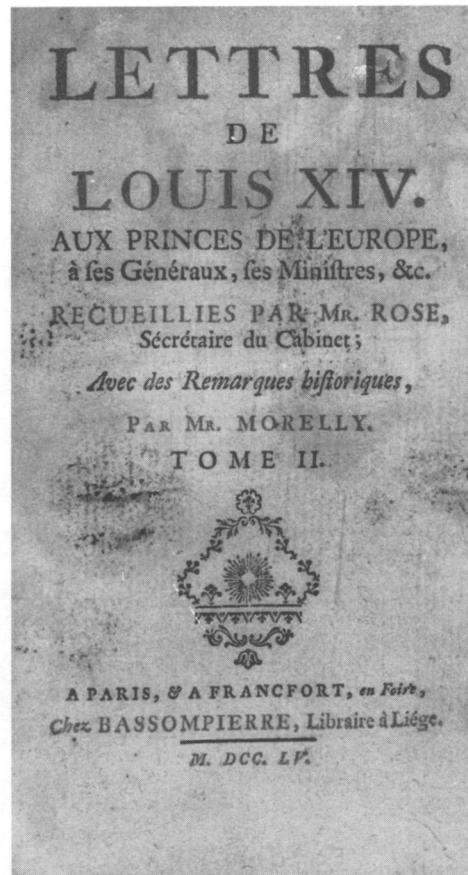
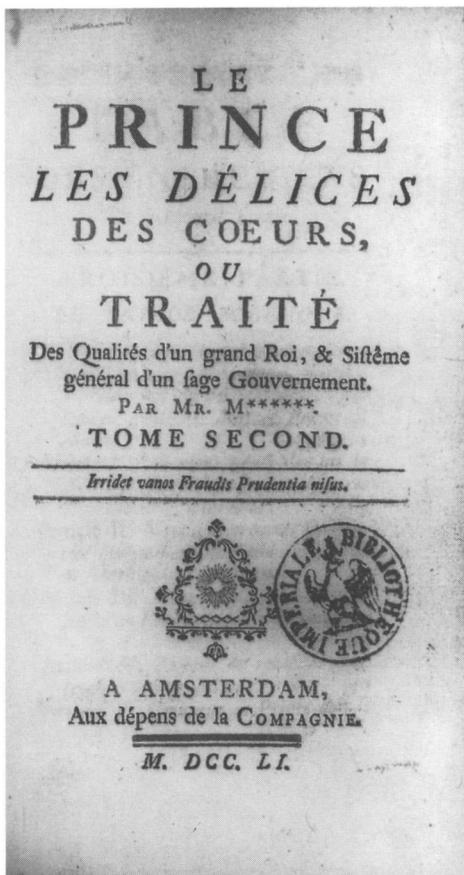
44. De Theux : édition « qu'on indique ordinairement comme imprimée à Paris » mais qui paraît « cependant l'avoir été à Liège, chez J.-F. Bassompierre ».

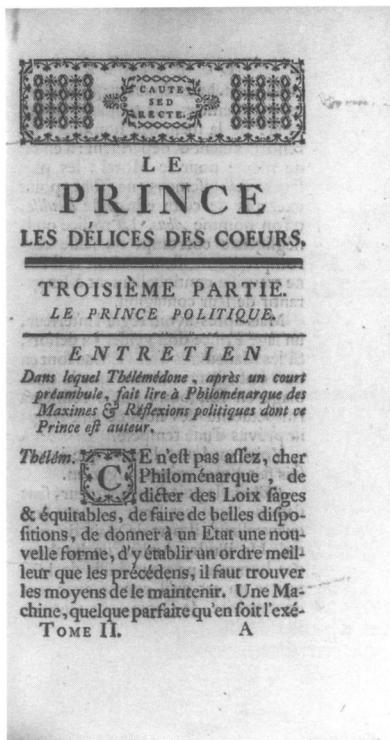
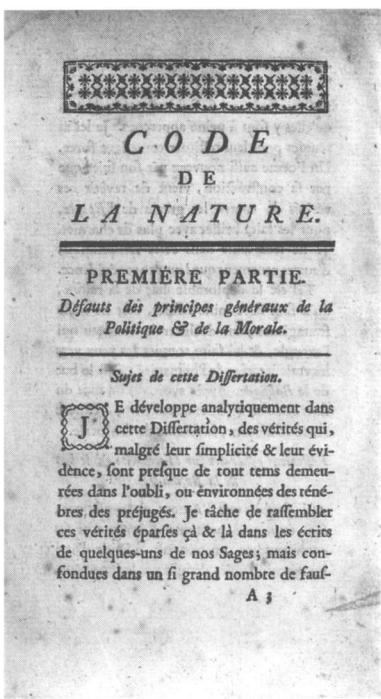
ANNEXE 2. CARACTÈRES INVENTORIÉS



ANNEXE 3. ÉDITIONS DE MORELLY ET COMPOSITIONS
CHEZ BASSOMPIERRE







DE LA NATURE. 121

que dis-je? les priver d'un privilége qui les revêt du pouvoir de suprêmes Bienfaiteurs, & les rend par-là véritablement semblables à la Divinité. Que l'on juge sur cet exposé de la forme ordinaire des gouvernemens.

Après avoir découvert que l'origine, les causes & les progrès des désordres & de tous les maux tiennent aux constitutions vicieuses de toute société, je vais tâcher de fixer les idées de malheur & de mal moral; idées grossièrement compliquées chez la plupart de nos Moralistes. J'examinerai ensuite l'influence de ces erreurs sur les préceptes de la Morale.



... que dis-je? les priver d'un privilége qui les revêt du pouvoir de suprêmes Bienfaiteurs, & les rend par-là véritablement semblables à la Divinité. Que l'on juge sur cet exposé de la forme ordinaire des gouvernemens.

DE LOUIS XIV. 79

soulagement de mon Peuple : elle ne fauroit rien faire de plus grand mérite envers moi, que de bien seconder en cela mes bonnes intentions, ni vous que d'y contribuer en votre particulier, comme je m'assure que vous ferez. Et sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, Monsieur d'Argouges, en sa sainte garde. Ecrit à Paris le 18 Février 1662. Signé LOUIS.

porte de leurs greniers ; enfin, on devroit travailler sans cesse à tenir les bleds à un prix général & modique par tout un Royaume. Il est mille moyens efficaces d'y réussir ; mais on aime mieux des projets de finance.



G 4